Vos questions / nos réponses

Suspension de permis lié au THC

Par Choup Postée le 23/04/2026 17:02

> Bonjour, mon fils a eu une suspension de permis il y a plus d’un an, suspension de 6mois car positif au THC. Il a récupéré son permis pour un an tous les tests étaient ok. La il a fait sa 2 eme pris de sang et test urinaire et a déjà son rdv a la préfecture début mai. Il vient de recevoir ses résultats et la positif au THC. Du coup que va t’il se passer?

Mise en ligne le 27/04/2026

Bonjour,

Nous craignons de ne pas bien comprendre la situation de votre fils au regard de son permis de conduire.

Par ailleurs, nous ne sommes pas spécialisés en matière de législation. Les informations dont nous disposons sont d'une part qu'il est possible de modifier sa date de rdv afin de la repousser si besoin sur le site de la préfecture via le lien ci-dessous « Prendre un rendez-vous avec les services de l'État en Sarthe » puis « gérer mes rendez-vous ». D'autre part, qu'il est possible de poser la question directement à la préfecture via le lien « nous contacter » ci-dessous.

Nous vous joignons également le « Tableau des durées de positivité » extrait de notre site.

Si vous ou votre fils souhaitez apporter des précisions à la situation ou votre fils évoquer une éventuelle difficulté à gérer sa consommation de cannabis, nous sommes joignables tous les jours de façon anonyme et gratuite au 0800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat via notre site de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

Bien cordialement .

En savoir plus :

- Dossier dépistage : tableau des durées de positivité
- Prendre un rendez-vous avec les services de l'État en Sarthe
- Nous contacter